CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180360** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 821254711 RCS LIMOGE

Siret : 821 254 711 00020

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 1000488/

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 05781N

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 05781N

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SO CO LIM

3 IMPASSE DES CHATAIGNOLLES
87420 SAINT-VICTURNIEN

Téléphone : 05 55 03 82 60 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CASTAING JOHAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : secretariatsocolim87@gmail.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 360 810 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	21	24/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.